

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)**

**Procès-verbal**

Première assemblée, le 23 janvier 2024, 18 h 30

Via TEAMS

**Parents :**

Mme Daphné-Rébecca Arbour  
Mme Mylène Corfield  
Mme Line Moreau  
Mme Marie-Ève Morrissette

**Représentants du personnel  
enseignant :**

Mme Julie Bournival  
Mme Rosalie St-André

**Représentants du personnel  
de soutien :**

Mme Vanessa-Kristina Gagné

**Représentant des  
professionnels :**

Aucun représentant

**Représentants du conseil  
étudiant :**

M. François Girard

**Participaient aussi à la  
réunion :**

M. Simon Vézina  
Mme Laurence Sylvestre  
Mme Nathalie Généreux  
Mme Nathalie Deschâtelets

**Étaient absents :**

M. Simon Lambert, président  
M. Alexis Morin, étudiant

Mme Marie-Ève Laporte, direction

Ouverture de l'assemblée à 18h35

**1- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

C.É-001-20240123

Il est proposé par Mme Vanessa-Kristina Gagné et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

**2. Lecture et adoption du procès-verbal du 5 décembre 2023**

C.É-002-20240123

Il est proposé par Mme Line Moreau et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 5 décembre 2023 en apportant une modification du personnel de soutien pour la présence de Mme Vanessa-Kristina Gagné.

**2.1 Suivis**

Aucun suivi

**3. Questions du public (10 min)**

Mme Daphné-Rébecca Arbour expose aux membres deux questions de parents qui lui ont été adressées.

I.Est-ce que durant les périodes de récupération, il y a des règles concernant la prise de repas dans les classes? Des parents rapportent que des élèves n'ont pas le temps de manger lors de certaines récupérations et ne pourraient pas manger en classe.

Réponse; la direction invite le personnel enseignant à ouvrir leur classe durant l'heure du repas pour contrer le manque de place à la cafétéria. Il n'y a pas de règle qui interdit les élèves de manger durant les récupérations.

II.Existe-t-il une politique d'évaluation des apprentissages à Thérèse-Martin et si oui où peut-on y avoir accès.

Réponse; il n'y a pas de politique d'évaluation des apprentissages, mais dans le carnet scolaire, on retrouve des directives concernant les absences des élèves lors d'évaluation.

**4. Points- Présidence****4.1 Courrier**

Aucun courrier.

**5. Points représentants des élèves**

C.É-003-20240123

François présente les différentes activités réalisées en décembre telles qu'un Karaoké et la contribution du comité au show du cœur.

Les prochains projets qui nous ont été présentés au CÉ précédent sont en cours.

Des activités auront lieu en lien avec la semaine de sensibilisation contre l'intimidation (semaine du 5 février).

## 6. Points de la direction de l'école

### 6.1 Activités AVEC dérangement à l'horaire

C.É-004-20240123

Il est proposé par Mme Lyne Moreau et résolu unanimement d'approuver le tableau des activités avec dérangement à l'horaire.

### 6.2 Activités SANS dérangement à l'horaire

C.É-005-20240123

Il est proposé par Mme Marie-Ève Morrissette et résolu unanimement d'approuver le tableau des activités sans dérangement à l'horaire.

### 6.3 Plan de rattrapage

M. Vézina présente le plan de rattrapage déposé par le ministère de l'Éducation à la suite des 7 jours de grève du personnel et les mesures prévues pour l'école. La distribution des sommes sera faite en fonction des besoins, ceux en lien direct avec la grève. Le personnel enseignant impliqué le sera sur une base volontaire. La démarche pour recruter le personnel enseignant est en cours. La mesure principale identifiée par la direction est l'accompagnement et le rattrapage à l'école. D'autres mesures sont prévues en lien avec le plan du ministère.

### 6.4 Article 96.22 et 110.13 Besoins de l'établissement en bien et services

C.É-006-20240123

Mme Nathalie Généreux présente les besoins actuels. Il est proposé par Mme Line Moreau et résolu unanimement d'approuver la consultation des demandes telles que présentées.

### 6.5 Semaine du personnel de l'école (semaine du 12 février)

Les membres du CÉ vont contribuer à la semaine du personnel et les parents membres vont préparer une petite surprise pour les membres du personnel.

C.É-007-20240123

### 6.6 Critères de sélection pour le choix d'une direction d'établissement

Il est proposé par Mme Line Moreau et résolu unanimement d'approuver les critères de sélection pour le choix d'une direction d'établissement.

## 7. Rapport de la personne représentante-Comité de parents

La personne représentante est absente. Aucun élément traité à ce point.

## 8. Autres points

Aucun autre point.

### 9. Dates des prochaines séances

La date de la prochaine séance est fixée au 19 mars 2024.

### 10. Levée de l'assemblée

C.É-008-20240123 Il est proposé par Mme Julie Bournival et résolu unanimement de procéder à la levée de l'assemblée à 19 h 20.



Simon Vézina  
Direction

Mylène Corfield,  
Vice-présidente